

# Formation à la conduite selon la recommandation R486A Catégorie C Débutant

Présentiel - Synchrone

# **Objectifs**

L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurite et connaître les informations relatives au port des EPI contre les chutes de hauteur adaptés à l'exploitation des PEMP. L'objectif de la formation est notamment de lui apporter les competences nécessaires à la conduite de la nacelle concernee en situation de travail, de lui transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurite de ce matériel, de lui communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation, de lui permettre de maitriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques. Il devra maitriser la conduite en sécurite des P.E.M.P. d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R486 de la Caisse Nationale

# Les + métier

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084, arrêté du 2 décembre1998. Rappel du contexte réglementaire : Tout travailleur amené à utiliser une PLATE-FORME ELEVATRICE MOBILE DE PERSONNEL doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail) et être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur (art. R.4323-56) selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre 1998.

Le respect de ces prescriptions impose donc :

- que le conducteur ait reçu une formation spécifique et adaptée à la conduite en sécurité de la nacelle concernée, formation qui doit être complétée et réactualisée aussi souvent que nécessaire,
- que son aptitude médicale à la conduite de cet équipement ait été vérifiée,
- que son employeur se soit assuré qu'il a connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation,



## **Public Visé**

Toute personne appelée à manipuler une Plateforme élévatrice mobile de personnel



# **Pré Requis**

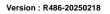
Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées). Posséder les aptitudes médicales requises.

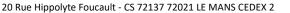
# Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Connaissances Théoriques: Connaître les informations relatives aux risques liés à son utilisation. Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques. Connaître les informations relatives au port des EPI contre les chutes de hauteur.

INTERFORMAT - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 52530079153









# Blocs de Compétences

#### **FORMATION THEORIQUE**

- Connaissances générales Technologie des PEMP
- Les principaux types de PEMP
- Les catégories de CACES®
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des PEMP
- Risques liés à l'utilisation des PEMP
- Exploitation des PEMP
- Vérifications d'usage des PEMP
- Port du harnais

## FORMATION PRATIQUE

- Port du harnais
- Prise de poste et vérifications
- Conduite et manoeuvre
- Fin de poste
- Opérations d'entretien quotidien Maintenance

**EVALUATIONS: TEST THEORIQUE ET TEST PRATIQUE** 

## Méthodes mobilisées

Formation en présentiel

Alternances d'apports théoriques et pratiques adaptés à la formation des adultes

Organisation par ateliers pédagogiques.

Apprentissage complémentaire via notre plate-forme E-Learning. Plateau technique avec aire d'évolution et matériel identique à celui utilisé en entreprise, et répondant aux exigences de la recommandation R486.

Lieu de formation : selon le choix du client, soit au sein d'une agence ou les plateaux techniques sont validés par un certificateur, ou dans l'entreprise du candidat, si les conditions techniques sont respectées et

# Qualification Intervenant-e-s

Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaires d'une formation à la pédagogie.



# Méthodes et modalités d'évaluation

Selon les modalités d'examen définies dans la R.486 de la CNAM et organisées sous la forme d'un test théorique et pratique. Cet examen est réalisé uniquement par un testeur qualifié. Les agences exclusivement référencées sur L'INRS peuvent délivrer les catégories sur lesquelles elles sont certifiées. Évaluation de la satisfaction stagiaire en

# Modalités d'accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Une information préalable de l'accueil du lieu de formation est nécessaire, afin de nous assurer de la mise en place des actions adaptées requises lors de votre formation.

Dépendant du nombre et du type



Durée

7.00 Heures

**Effectif** 

de categories.



Nous consulter

Contactez-nous!

Version: R486-20250218

**INTERFORMAT** 

Jour

Tél.: 0243560505

Mail: contact@interformat.fr

INTERFORMAT - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 52530079153